



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture d'Istres

UKRAINE DEMANDE DE PROTECTION TEMPORAIRE

Vous devez vous présenter muni du dossier complet (formulaire + pièces jointes) les lundi, mardi, jeudi et vendredi entre **8h30 et 10h30**, à l'adresse suivante :

*Sous-préfecture d'Istres
Avenue des Bolles
CS 60004
13 808 ISTRES Cédex*

DOCUMENTS À PRÉSENTER

- Formulaire complété ;
- Copie du passeport (identité, tampon d'entrée) et original ;
- Attestation d'hébergement établie par l'hébergeant + copie de sa pièce d'identité (CNI ou titre de séjour) + justificatif de domicile ;
- 2 photos d'identité

Adresse mail de contact :

sp-istres-etrangers@bouches-du-rhone.gouv.fr